Syndicat CFTC
La Vie à Défendre

Pantin, jeudi 14 mai 2020

DECLARATION COMMUNE CFTC-CFDT-UNSA

La crise sanitaire a imposé le télétravail à celles et ceux dont le poste le permettait. Il est encore fortement recommandé actuellement. Il a été vécu diversement, notamment en raison de l'absence de distinction entre la sphère privée et professionnelle. Pour autant, nombreux sont ceux qui le plébiscitent à l'avenir au regard des bénéfices qui peuvent en être tirés, tant pour les travailleurs que pour les entreprises et administrations.

Nos organisations (CFDT, CFTC, UNSA) considèrent en conséquence que le télétravail doit être repensé pour tenir compte des expériences vécues et construire des perspectives d'avenir.

De nombreuses enquêtes ont vu le jour pour donner la parole aux télétravailleurs, comprendre les difficultés rencontrées tout comme les conditions de réussites et dégager des pistes d'amélioration. Il en est ainsi de l'étude menée par l'ANACT pendant le confinement ou encore du questionnaire réalisé par Res Publica sur le travail à distance durant cette même période. Ces éléments de diagnostic nous permettent d'enrichir les enseignements dont nos militants ont pu nous faire part, qu'il s'agisse de cette période particulière de lutte contre le covid 19, ou de la pratique qu'ils ont du télétravail négocié par le biais d'accords ou discuté lors de la mise en place de charte.

Une opportunité se présente pour stabiliser les contours du télétravail au plus grand bénéfice des travailleurs comme des entreprises et administrations, tout en lui donnant une dynamique nouvelle tenant compte des attentes de toutes les parties prenantes.

C'est sur la base de ces analyses que nos organisations ont élaboré une série de préconisations, présentées dans le texte joint. Elles ont pour but de construire des repères communs et d'imaginer des pistes de réflexion pour se saisir du sujet dans le cadre d'un dialogue social de qualité.

Les modalités de ce dialogue restent à définir : accords interprofessionnels pour les travailleurs des secteurs privés et publics, accords d'entreprise et d'administrations, accords de branche dont le renouvellement nous apparait nécessaire. Tout est possible. A une condition. Que l'ensemble des acteurs soient prêts à s'engager pour tirer les leçons de cette période inédite et améliorer les conditions des télétravailleurs.

Pièce jointe : Télétravail, les préconisations de la CFDT, CFTC et Unsa